

Rapport sur les crèches du Département du Val-de-Marne

Intervention de Marion Martin

Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Chers collègues,

Vous le savez la situation des crèches départementales est pour notre groupe et nos collègues de l'opposition un sujet d'attention particulier dans les politiques publiques que mènent le Conseil Départemental. Elle fait l'objet d'une demande de création de mission d'information et d'évaluation, de 22 élus, depuis décembre dernier que nous étudierons dans quelques minutes. Mais, pour être totalement sincère j'avais l'espoir que votre rapport puisse répondre à nos questionnements.

Car avec les crèches départementales nous touchons là à **une question essentielle, qui concerne des milliers de familles val-de-marnaises, des centaines de professionnels de la petite enfance.**

D'ailleurs votre rapport le mentionne, la petite enfance est une politique historique et singulière du Val-de-Marne, conduite dès sa création en 1967. Elle l'a été pour les exécutifs de gauche et écologistes qui se sont succédés, en développant l'offre de crèches mais aussi en travaillant la qualité d'accueil qui était un enjeu majeur du projet éducatif.

Mais la situation est aujourd'hui inquiétante et avant de revenir sur les éléments de votre rapport permettez-moi de souligner que je trouve que vous avez sous-estimé le contexte post-COVID. Naturellement, s'il ne peut tout expliquer il doit être mieux pris en compte pour adapter nos réponses.

Alors, la pénurie de personnels, qui touche tout le pays et singulièrement l'Île-de-France, est au centre de votre présentation et **constitue un sérieux défi pour l'avenir de nos crèches départementales.**

Nous vous l'avons écrit en décembre M. le Président, **nous considérons que la présentation d'un rapport risquait de ne pas suffire à travailler sérieusement sur le sujet.** Hélas la lecture du document confirme malheureusement cette opinion. Car sa limite se caractérise d'abord par ce que l'on n'y trouve pas.

Rien sur le nombre de berceaux vacants. C'est tout de même gênant, c'était l'objet premier du rapport ! Rien sur l'évolution des berceaux vacants, ni sur leur cartographie. Certaines crèches sont-elles plus touchées que d'autres, si oui, pourquoi ?

Vous fournissez certes deux tableaux relatifs aux postes vacants en juillet 2023 et janvier 2024, ainsi qu'un graphique sur le nombre d'enfants accueillis. Mais les berceaux vacants ne sont pas directement déductibles de l'une ou l'autre de ces données.

Vous présentez une « baisse du nombre d'enfants accueillis » enclenchée en 2019, comme je le disais sans même citer l'impact de la Covid-19.

Plus problématique, vous tordez et omettez certains faits. Vous n'évoquez pas, par exemple, la fermeture de l'école de puériculture, vous ne donnez pas le nombre de recrutements par mois et le nombre de départ par mois (flux), ni le nombre de ruptures de service (enfants non accueillis faute de personnel) ... par exemple

Sur la mise en place de la PSU, le processus de mise en place était déjà en cours sous la précédente majorité. Le Département avait obtenu un délai supplémentaire de 3 ans afin de faire face à la perte de recettes induite.

Mais surtout plus fondamentalement, nous avons un désaccord de fond sur la Prestation de Service Unique. Elle n'est pour nous en rien, porteuse d'amélioration de service. D'ailleurs, **avez-vous échangé avec les personnels des crèches et les parents, pour comprendre les difficultés dans lesquelles les plonge ce nouveau système bureaucratique et très contraignant ?**

Sur l'inclusion des enfants en situation de handicap, la réflexion du Département a commencé dès 2014, et a permis en 2017 de proposer des solutions d'accueil dans l'intégralité des crèches.

Sur l'optimisation des plannings, sur la restauration, les efforts de recrutement, là aussi vous n'êtes pas partis d'une page blanche. En 2021 déjà des sessions de recrutement avaient lieu en partenariat avec Pôle Emploi.

Alors, **nous sommes d'accord pour saluer le renforcement des mesures sur le recrutement, mais cessez de faire comme si vous aviez tout inventé en arrivant à l'été 2021.**

Pour résumer, **face à des interrogations légitimes et une volonté de travail de l'opposition, vous commandez un rapport sur mesure,** en tordant trop la réalité.

Cela ne correspond pas à notre demande, pour une raison bien simple. Nous n'avons pas demandé un travail sur les crèches départementales pour accuser la majorité départementale, ni pour défendre l'ancienne majorité.

Nous l'avons demandé pour nous retrousser les manches et étudier, ensemble le fond du dossier ; pour pouvoir nous projeter sur l'avenir des crèches l'an prochain, mais aussi dans 5, 10 ans.

Le contenu de votre rapport renforce donc la nécessité d'une mission d'information et d'évaluation sur la situation des crèches départementales. Cela tombe bien, la création de cette mission est justement mise en délibération tout à l'heure.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi